BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté par la municipalité en octobre 1999.

"De sable, à une tour d'argent, accompagnée en chef de deux coquilles saint Jacques du même".

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Livarico" signifiant le lieu habité par le dénommé Livarico.

LEVARÉ

EXPLICATIONS :
L'argent et le sable sont la reprise du blason des Vaux, seigneur de Lévaré et fondateur du château. Son blason exact est "coupé de sable et d'argent à un lion de l'un dans l'autre". La reprise intégrale des armes de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.
La tour représente le château dont il ne reste aujourd'hui qu'une tour.
La coquille reprend une partie des armes du Mont Saint Michel qui a été le premier possesseur du lieu de Levaré. Le blason exact de cette communauté est "de sable, à dix coquilles saint Jacques d'argent, 4, 3, 2 et 1. Au chef d'azur à trois fleurdelys d'or". La remarque concernant la reprise du blason de famille est valable ici aussi.
Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées de sable pour rappeler l'importance de l'activité agricole.
Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.
La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :
Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.
L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.
Le sable est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur la tour et les coquilles saint Jacques.

ARMES UTILISÉES :
Le blason de Levaré reprend les armes de la famille des vaux qui sont les suivantes :

et les armes de la communauté du Mont-Saint-Michel qui sont les suivantes :

HISTORIQUE HÉRALDIQUE :
La commune de Levaré n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.